

# Le pari de l'intelligence

Spécial Administratifs • Mai - Juin 2019

**LES ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DE TOUTES CATÉGORIES  
DEMANDENT À ÊTRE CONSIDÉRÉS  
POUR L'IMPORTANT TRAVAIL QUI EST RÉALISÉ  
PAR UN CORPS QUI DOIT ÊTRE  
RESPECTÉ ET SOUTENU.**

**CONTRE  
LA DÉCONNEXION DE LA PRIME IFSE**



**CONTRE  
LES ABERRATIONS DE LA PRIME CIA**



**CONTRE  
LES CONDITIONS D'EXERCICE  
QUI SE DÉGRADENT**

**AGISSONS POUR DÉFENDRE  
NOS MÉTIERS !**





**« La  
déconnexion  
de la prime  
IFSE... »**

**LE CONSTAT** Le projet de loi de la transformation de la Fonction publique, et notamment l'article 11, insiste sur l'attachement du ministère aux critères de l'engagement professionnel et au mérite qui vient compléter la qualification et les fonctions exercées.

**LES CONSÉQUENCES** En basculant dans le nouveau dispositif (RIFSEEP) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'IFSE, versée mensuellement, et le CIA se sont substitués à toutes les autres primes antérieures à cette date.

IFSE : cette indemnité est fondée sur la nature des fonctions et est totalement détachée du grade.

Il en résulte pour nous tous un positionnement dans des groupes de fonctions hiérarchisés.


Cette cartographie des groupes, qui se veut nationale, laisse pourtant toute latitude aux rectorats de positionner les agents au regard des fiches de postes.

Chaque groupe de fonctions donnant droit à un socle indemnitaire unique, sous la forme d'un montant de base, il appartient au CTA de chaque rectorat d'en fixer le montant, revalorisé ou non.

Action et Démocratie a mené une recherche dont les résultats démontrent les disparités énormes qui existaient entre académies.

Le groupe de fonction le moins qualifié et donc le moins valorisé nous a été affecté en très grande majorité : il s'agit du niveau « fonctions usuelles », qui ne requière aucune technicité particulière.

**A&D propose... de revenir sur ce classement réducteur et demande une révision complète du positionnement catégoriel qui tienne compte des tâches et des responsabilités réellement effectuées et assumées.**



**« Les  
aberrations  
de la prime  
CIA... »**

**LE CONSTAT** CIA = Complément Indemnitaire Annuel, basé sur le reliquat académique et voté en CTA. Il est versé en une ou deux fois par année.

Il doit servir à reconnaître l'engagement professionnel et la manière de servir, qui seront appréciés au moment de l'entretien professionnel !

**LES CONSÉQUENCES** Les attributions individuelles seront comprises entre 0 et 100% du pourcentage maximal déterminé par l'appartenance au groupe de fonctions, ainsi :

- Pour la catégorie A, ce complément ne devra pas dépasser 15% du plafond ;
- Pour la catégorie B : 12% ;
- Pour la catégorie C : 10%.

Les primes sont déterminées par académies et peuvent être inexistantes.

**A&D propose... de renoncer à la répartition très inégale de cette prime en fonction des académies et demande qu'il ne soit pas admis de l'occulter.**

**A&D obtient... A&D a saisi la rectrice de l'académie de Strasbourg, en avril 2018, pour s'étonner du non-versement d'un CIA en décembre 2017 ; ce questionnement a permis le déblocage de cette prime pour décembre 2018. Vous pouvez nous contacter, si vous avez constaté un défaut de versement en décembre 2018.**

**« Des conditions  
d'exercice  
qui se  
dégradent... »**

**LE CONSTAT** La généralisation du non-remplacement des titulaires en maladie pour une période inférieure à un mois ; la stagnation des perspectives de carrière par des quotas insuffisants de passages en catégories supérieures; des heures supplémentaires qui ne sont ni payées ni récupérables; des charges de travail et des responsabilités qui augmentent ; la suppression de 400 postes pour la rentrée 2019.

**LES CONSÉQUENCES** Les services sont désorganisés, surchargés, en tension constante. La technicité des métiers induit un temps de plus en plus long pour s'approprier les compétences du poste. Paupérisation des agents et manque de perspectives de carrière entraînent inmanquablement démotivation et mal-être au travail. Cette surcharge horaire et matérielle de travail non reconnu provoque un sentiment de révolte et d'injustice. Ces situations mènent à un épuisement moral et physique des collègues.

**A&D propose...**

- Une révision des fiches de postes qui reflètent la réalité des missions et des responsabilités qui nous sont confiées ;
- le paiement des heures supplémentaires qui soient effectuées avec l'accord de l'agent, le passage en catégories supérieures par la mise en place d'examens professionnels en plus grand nombre ; le rétablissement du remplacement des collègues en congé maladie ;
- le versement de primes de tutorat pour les administratifs en charge de nouveaux arrivants ou de contractuels ;
- le droit au respect d'un corps qui n'est pas reconnu mais qui représente un rouage indispensable pour le fonctionnement de l'Éducation nationale, et une reconnaissance financière digne des exigences que l'on nous impose.

***Action & Démocratie  
vous soutient dans toutes les situations  
auxquelles vous pouvez être confrontés.***



# PERSONNELS ADMINISTRATIFS BULLETIN D'ADHÉSION - RÉADHÉSION au Syndicat National Action & Démocratie

2019/2020 (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août)

à imprimer et à retourner avec la cotisation à

Action & Démocratie CFE-CGC - Service adhésion  
9 rue de la Charente • 68270 WITTENHEIM

## Contacts

Téléphone secrétariat :

09 50 88 61 54 • 07 71 78 84 52

Téléphone Président : 06 81 89 55 55

Mail :

adnational@actionetdemocratie.net

Site web :

[www.actionetdemocratie.com](http://www.actionetdemocratie.com)

Déjà adhérent 2018/2019  Syndicalisation nouvelle

Madame  Monsieur

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Mail de contact .....

Académie de ..... Établissement .....

Ville ..... Spécificité du poste .....

Catégorie titulaire  A  B  C  Contractuel Quotité \_\_\_\_\_ %

Fait à ..... Date 

--	--	--	--	--

 Signature

### Pourquoi se syndiquer à Action & Démocratie ?

- Parce que nous sommes des cadres et devons être représentés et défendus en tant que tels ;
- Parce que nous sommes un syndicat autonome et indépendant ;
- Parce que vous pouvez compter sur une équipe soudée autour du Secrétariat et du Bureau National pour défendre vos intérêts ;
- Parce que nous avons fait nos preuves, tant en matière de compétence syndicale que dans nos interventions ;
- Parce que A&D est un syndicat de proximité qui privilégie l'accompagnement de votre carrière.

### Vos référents administratifs de l'Éducation Nationale :

- **Caroline DECK**  
Tél. 06 16 27 86 17  
Mail [deck.caroline@yahoo.fr](mailto:deck.caroline@yahoo.fr)
- **Bénédicte CHABANAT**  
Tél. 06 88 45 95 70  
Mail [ad.adm.versailles@gmail.com](mailto:ad.adm.versailles@gmail.com)

### Comment régler votre cotisation ?

- **Par chèque à l'ordre d'Action & Démocratie ;** chèque unique ou 3 chèques au tarif ci-contre, prélevés mensuellement ;
- **Par prélèvement automatique, en 1 ou 3 fois** (réduction de 10% de votre cotisation) ; téléchargez le formulaire de prélèvement automatique sur [www.actionetdemocratie.com](http://www.actionetdemocratie.com)

**Si règlement avant le 30 septembre de l'année en cours, réduction de 10% sur le tarif ci-contre.**

### ACTION & DÉMOCRATIE CFE-CGC - Rassemblement des Syndicats de l'Éducation et des Services Publics

- Représenté au Conseil supérieur de l'éducation
  - Représenté au Conseil Commun de la Fonction Publique CCFP
  - Représenté au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État CSFP (recours disciplinaire sur les réformes)
  - Représenté au CIAS Comité Interministériel d'Action Sociale
- A&D SYNDICAT NATIONAL ENSEIGNEMENT GENERAL TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PREMIER DEGRE - SECOND DEGRE - IUT - GIP - CROUS**

Catégorie	Montant à payer (€)	Coût après déduction fiscale (€)
C	60	20
B	80	27
A	110	36
Contractuels	58	19
Disponibilité sans traitement	16	6
Temps partiel	Cotisation au prorata (ex : 80% de la cotisation)	
CLM-CLD Mi-temps thérapeutique ; Congé de formation Retraités	Demi-cotisation de la catégorie	